



Brasles Infos... LE FLASH

COMMUNE DE BRASLES - 6 JANVIER 2015 - n°9

L'ÉDITO

Chères Brasloises, chers Braslois,

Toute l'équipe municipale et moi-même vous adressons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous vous invitons à venir nombreux le lundi 19 janvier à 19h, à l'Espace Culturel Raymond Commun, pour la cérémonie officielle des vœux de la municipalité.

Ce rendez-vous sera l'occasion de revenir sur les grands temps forts de l'année 2014 et d'évoquer les enjeux de cette année 2015 mais également de remettre officiellement à Guy BERTHEMET la médaille départementale de bronze de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement associatif, décernée par le Préfet de l'Aisne.

Michèle FUSELIER
Maire de Brasles
Conseillère Générale du Canton de Château-Thierry



2
0
1
5

Une naissance à Brasles

Le 30 novembre dernier, une naissance insolite a eu lieu à Brasles. En route pour la maternité de Château-Thierry pour donner naissance à leur enfant, un couple s'est laissé surprendre par l'arrivée rapide du bébé. Sentant que l'enfant n'attendrait pas la maternité pour venir au monde, les parents prudents ont stationné leur véhicule sur le parking du cimetière, en attendant les pompiers. Rapidement arrivés sur place, les secours ont aidé la maman à donner naissance à un petit garçon prénommé Thyméo auquel la municipalité a souhaité la bienvenue.

Permanences habitat et énergie 2015

Aisne Habitat, organisme du Conseil Général de l'Aisne, chargé d'accompagner les projets d'amélioration de l'habitat, tiendra ses permanences en 2015 les 9 janvier, 6 février, 6 mars, 3 avril, 5 juin, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre, de 11h à 12h au 9 rue Vallée à Château-Thierry.

L'Espace Info Energie d'Aisne Habitat, spécialisé dans le conseil aux particuliers pour faire des économies d'énergie dans leurs logements, assurera les permanences suivantes en 2015 à Château-Thierry :

- ♦ de 10h à 11h30 au 11 bis rue de Fère : les 9 janvier, 13 février, 13 mars, 10 avril, 12 juin, 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre
- ♦ de 10h à 11h30 au 9 rue Vallée : les 23 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril, 29 mai, 26 juin, 25 septembre, 23 octobre et 27 novembre.

Retour en images sur...



Les 6 et 7 décembre, le Marché de Noël, organisé par le Comité des Fêtes et Brasles Demain à l'Espace Culturel Raymond Commun, a réuni une quarantaine d'exposants. La vente d'enveloppes et de photos prises avec le Père Noël a permis de récolter 430€ qui ont été intégralement reversés au profit du Téléthon.



Samedi 20 décembre, les élus et les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont distribué les colis de fin d'année aux personnes âgées.



Dimanche 4 janvier, les aînés du village ont été invités à venir déguster la traditionnelle galette des rois, dans une ambiance conviviale et amicale.

Nouveautés à la Médiathèque !

Un large choix d'ouvrages dédiés à la langue française est à découvrir à la Médiathèque.

Des ficelles de l'argot, aux expressions les plus curieuses de notre langue ou encore aux particularités les plus cocasses de l'orthographe... tous ces livres sauront satisfaire la curiosité des petits et grands curieux.



La nouvelle année voit arriver de nouvelles revues à la Médiathèque :

Phosphore : destiné aux 14-18 ans, ce mensuel est le magazine des années lycée. Il propose une ouverture sur le monde via des sujets d'actualité et la présentation de métiers qui pourront aider les jeunes dans le choix de leur orientation professionnelle.



La Petite Salamandre : la revue d'éveil à la nature des 6-10 ans. Tous les deux mois, les enfants découvrent la nature juste à côté de chez eux grâce à La Petite Salamandre.



DADA : revue d'initiation à l'art, avec 9 numéros thématiques par an, elle s'adresse aux plus jeunes (dès 6 ans, ateliers et jeux), aux adolescents (textes clairs et vivants) et aux adultes curieux. Le tout dans un univers graphique décalé, qui stimule la créativité...

DADA, c'est la qualité d'un petit livre d'art au prix d'une revue !



Choix du fournisseur d'énergie : bien connaître vos droits

Suite aux nombreux appels en Mairie de Braslois rencontrant des difficultés avec des démarcheurs d'énergie, voici un point sur vos droits en la matière.

Depuis le 1^{er} juillet 2007, vous avez la possibilité de choisir librement votre fournisseur d'énergie (électricité ou gaz) en mettant en concurrence plusieurs fournisseurs et en choisissant l'offre qui vous convient le mieux, en termes de tarifs et de services.

Sachez que cette ouverture de marché ne vous oblige en aucun cas à choisir une nouvelle offre.

Si vous souhaitez conserver votre contrat au tarif réglementé, vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Si vous souhaitez quitter le tarif réglementé, vous souscrivez alors un nouveau contrat, à prix de marché, auprès du fournisseur de votre choix. Il est recommandé d'étudier attentivement les offres et de comparer les contrats proposés avant de souscrire (prix de l'énergie, abonnement, conditions générales de vente, dépôt de garantie, moyens de paiement,...).

Pour mieux connaître vos droits en matière d'énergie, vous pouvez contacter le Médiateur national de l'énergie qui est une institution publique, gratuite et totalement indépendante des différents fournisseurs d'énergie.

Il exerce un rôle d'information auprès des consommateurs sur leurs droits :

- sur internet : www.energie-info.fr
- via son centre d'appels accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h : 0 800 112 212 (n° vert)
- par courrier à Médiateur de l'énergie Libre réponse n°59252 75443 PARIS Cedex 09 (ne pas affranchir)

Il peut également intervenir pour tous les litiges nés de contrats conclus avec un fournisseur ou un distributeur d'énergie et il émet une recommandation, écrite et motivée, proposant une solution.

Vous pouvez saisir le médiateur directement ou par l'intermédiaire d'un représentant (association de consommateurs, avocat,...).

Enfin, sachez que vous pouvez trouver en Mairie *Le Guide pratique des marchés de l'électricité et du gaz naturel* ainsi qu'une plaquette d'information complète sur le Médiateur national de l'énergie.

Vos rendez-vous en janvier

17
janvier

Samedi 17 janvier, rendez-vous à 14h au parking des ateliers municipaux pour la troisième randonnée de la saison à la découverte des sentes et chemins de Brasles (environ 1h30). Collation en fin de parcours au Parc Léo Lagrange.



18
janvier

Dimanche 18 janvier, l'Amicale Numismatique Champagne Picardie (A.N.C.P.) de Brasles tiendra son Assemblée Générale à partir de 9h à la salle des Cassissiers.



19
janvier

Lundi 19 janvier, rendez-vous à 19h à l'Espace Culturel Raymond Commun pour les vœux de la municipalité.

Mairie de Brasles

Nous vous accueillons :

Le Lundi / Le Mercredi / Le Vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le Mardi / Le Jeudi : de 14h00 à 18h00

Le Samedi : de 10h00 à 12h00

Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : mairie.brasles@orange.fr